Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'intérieur DFI
Office fédéral de la statistique OFS

Communiqué de presse

Embargo: 11.04.2013, 9:15

1 Population

N° 0351-1302-90

Effectif et structure des ménages 2010

La taille des ménages n'a presque pas changé en dix ans

Neuchâtel, 11.04.2013 (OFS) – **En 2010, la Suisse compte 3,5 millions de ménages privés, dont plus de deux tiers se composent d'une ou de deux personnes. En moyenne, un ménage est formé de 2,21 personnes, contre 2,29 personnes au moment du recensement de la population de l'an 2000. La plupart des ménages privés sont des ménages familiaux (60% environ). Près de 80% des familles avec enfants sont des familles non recomposées, 15% des familles monoparentales et 6% environ des familles recomposées. C'est ce qui ressort des résultats du relevé structurel 2010, réalisé par l'Office fédéral de la statistique (OFS).**

La taille moyenne des ménages privés n'a quasiment pas changé ces dix dernières années. Elle est de 2,21 personnes en 2010 en Suisse, contre 2,29 en 2000. La taille moyenne des ménages privés varie toutefois de 1,90 personne dans le canton de Bâle-Ville à 2,59 personnes dans celui d'Appenzell Rhodes-Intérieures. En l'an 2000 déjà, la taille des ménages était la plus petite dans le canton de Bâle-Ville avec 1,89 personne en moyenne et la plus grande dans celui d'Appenzell Rhodes-Intérieures, avec 2,78 personnes. La taille moyenne des ménages privés est plus petite dans les cantons urbains que dans les cantons ruraux.

Beaucoup de petits ménages privés, mais peu de grands
En 2010, on dénombre 3'505'616 ménages privés en Suisse. Plus des deux tiers de ces ménages se composent d'une ou de deux personnes: respectivement 1,27 million (36,4%) et 1,14 million (32,4%). 13,3% des ménages sont formés de trois personnes, 12,2 % de quatre personnes. Les ménages plus grands sont rares: les ménages de cinq personnes représentent 4,1% des ménages privés, ceux de six personnes ou plus seulement 1,6 %.

La proportion des ménages d'une personne est la plus élevée dans les cantons urbains (Bâle-Ville, Genève, Zurich). Celle des grands ménages est en revanche plus importante dans les cantons ruraux (Appenzell Rhodes-Intérieures, Uri, Jura, Appenzell Rhodes-Extérieures, Fribourg et Obwald).

Espace de l'Europe 10
CH-2010 Neuchâtel
www.statistique.admin.ch

Augmentation marquée des ménages privés depuis le recensement de la population 2000
Si l'on considère l'ensemble de la Suisse, le nombre des ménages privés s'est accru de 14% depuis l'an 2000, les petits ménages ayant connu une progression supérieure à la moyenne (+18% pour les ménages d'une personne, +19% pour ceux de deux personnes). Les ménages de trois personnes viennent ensuite (+15%), tandis que ceux de quatre personnes n'ont pratiquement pas augmenté (+1%). Le nombre des ménages de plus de quatre personnes est en baisse (-4%).

Dans l'ensemble, le nombre des ménages privés a augmenté dans 25 cantons sur 26 par rapport au recensement de la population de l'an 2000, mais de manière inégale. La hausse a été forte, avec plus de 20%, dans les cantons de Fribourg, de Schwytz et du Valais. En revanche, le nombre des ménages s'est réduit de 1,2% dans le canton de Bâle-Ville. Si les ménages d'une personne restent plus fréquents dans les cantons urbains, ils sont en forte croissance dans les cantons ruraux.

Une majorité de ménages familiaux
En Suisse, plus du tiers des ménages privés (36,4%) sont composés d'une personne. Les couples sans enfant représentent un peu plus d'un quart des ménages (27,9%), de même que les couples avec enfants (26,0%). Sur l'ensemble des ménages, 5,4% sont constitués d'un parent élevant un ou plusieurs enfants. Avec l'introduction du relevé structurel, les ménages multifamiliaux sont également pris en compte depuis 2010. Cette catégorie représente moins de 0,5% des ménages. Par ailleurs, on recense 1,5% de ménages non familiaux. Il s'agit de ménages dans lesquels plusieurs personnes vivent ensemble sans pour autant former une famille (ex. communautés d’habitation).

Pour la première fois, des chiffres sur les familles recomposées
Il est possible, pour la première fois, de déterminer le nombre de familles non recomposées et de familles recomposées en Suisse. Une famille recomposée est formée d'un couple élevant des enfants, dont un au moins est issu d'une relation antérieure.

Sur l'ensemble des ménages familiaux comptant des enfants de moins de 25 ans, 5,7% sont des familles recomposées, près de 80% des familles non recomposées et 15% des familles monoparentales. La majeure partie des parents élevant seuls des enfants sont des mères (85%).

OFFICE FEDERAL DE LA STATISTIQUE
Service de presse

Renseignements:
Christoph Freymond, OFS, Section Population , tél.: +41 32 71 36706,
Marco Buscher OFS, Section Population, tél.: +41 32 71 36829,
e-mail : info.pop@bfs.admin.ch

Service de presse OFS, tél. : +41 32 71 36013, fax : +41 32 71 36281, e-mail: kom@bfs.admin.ch

Données détaillées:
Vous trouverez des tableaux de données, des cartes et des graphiques sous forme électronique sur le site Internet de l'OFS à l'adresse: www.statistique.admin.ch > Actualités > Le nouveau recensement – Résultats > Population

Informations complémentaires sur la nouvelle statistique structurelle:
www.statistique.admin.ch > Actualités > Le nouveau recensement de la population > Les quatre éléments clés du nouveau recensement de la population > Relevé structurel

Informations sur le système du recensement de la population :
www.statistique.admin.ch > Actualités > Le nouveau recensement de la population

Résultats publiés à ce jour provenant du système du recensement de la population:
www.statistique.admin.ch > Actualités > Le nouveau recensement – Résultats

Commandes de publications : tél. : +41 32 71 36060, fax : +41 32 71 36061
e-mail : order@bfs.admin.ch

Abonnement aux communiqués de presse sous format électronique (PDF) à l'adresse :
http://www.news-stat.admin.ch

Ce communiqué est conforme aux principes du Code de bonnes pratiques de la statistique européenne. Ce dernier définit les bases qui assurent l'indépendance, l'intégrité et la responsabilité des services statistiques nationaux et communautaires. Les accès privilégiés sont contrôlés et placés sous embargo.

Les offices cantonaux et communaux de statistique ont eu accès aux informations statistiques contenues dans le présent communiqué de presse, de manière limitée, contrôlée et sous embargo, trois semaines avant leur publication.

Source des données
Le relevé structurel est une enquête annuelle par échantillonnage introduite en 2010 dans le cadre du recensement de la population modernisé. Il complète les données recueillies par les statistiques de la population (STATPOP) et par la statistique des bâtiments et des logements (StatBL) basées sur les registres. Le relevé structurel fournit des informations sur les thèmes suivants : population, ménages, famille, logement, travail, mobilité, formation, langues et religion. Il repose sur un échantillon comptant au moins 200'000 personnes. Les cantons et les villes peuvent élargir l'échantillon pour leur territoire. Quelque 320'000 personnes appartenant à la population résidante permanente de la Suisse ont été interrogées dans le cadre du premier relevé structurel, avec le 31 décembre 2010 comme jour de référence.

Définition de la population résidante permanente
Font partie de la population résidante permanente:

- tous les ressortissants suisses dont le domicile principal est en Suisse;
- les ressortissants étrangers titulaires d'une autorisation d'établissement ou de séjour pour au moins 12 mois sur le territoire suisse (livret B ou C ou livret du DFAE [fonctionnaires internationaux, diplomates et membres de leur famille]);
- les ressortissants étrangers titulaires d'un permis de séjour de courte durée (livret L) pour une durée cumulée de séjour minimale de 12 mois;
- les personnes enregistrées dans le processus d’asile (livret F ou N) totalisant au moins 12 mois de résidence en Suisse.

Univers de base pour le relevé structurel
L'univers de base du relevé structurel est formé par les personnes de 15 ans et plus appartenant à la population résidante permanente et habitant dans un ménage privé. Les personnes au bénéfice du livret du DFAE ne sont pas interrogées.

Ménages privés
Un ménage privé est constitué de toutes les personnes vivant dans le même logement.

Ménages familiaux
Un ménage familial est constitué d'un couple sans enfant, d'un couple avec enfant(s) ou d'un parent avec enfant(s) vivant dans le même logement.

Changements dans la typologie des ménages depuis le recensement de la population 2000
Il est désormais possible de faire la distinction entre les familles non recomposées et les familles recomposées. Par familles non recomposées, on entend les familles constituées du couple et uniquement des enfants qu'il a en commun; on parle de familles recomposées lorsqu'un des partenaires ou les deux font entrer dans la famille un ou des enfants issus d'une relation antérieure. Le relevé structurel fait par ailleurs la distinction entre les ménages composés d'une seule famille ou les ménages plurifamiliaux.

Précision des résultats
Les valeurs obtenues sur la base d'un échantillon sont des estimations et sont donc liées à une incertitude due au fait que seule une partie de la population (échantillon) est interrogée pour estimer une caractéristique de la population dans son ensemble. Il est possible de quantifier cette marge d'erreur en calculant un intervalle de confiance qui est d'autant plus faible que les résultats sont précis. L'intervalle de confiance est un intervalle de valeurs qui contient à une forte probabilité la vraie valeur du paramètre estimé.